Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 19 (1881)

Heft: 53

Artikel: Lo novieint et lo campin

Autor: C.-C.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186645

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et les plus intimes. Il réchauffe le cœur en même temps que le corps. N'est-il pas un lambeau du soleil qui nous éclaire et de l'amour qui nous anime? Parler de lui n'est donc point hors de saison ni hors de mode, puisque le monde entier lui doit son origine. Sous le nom de Vesta, il eut ses prêtresses et ses adorateurs; Athènes lui éleva des temples, et les Persans s'inclinèrent devant ses flammes.

Chaque pays a une manière différente de se chauffer:

L'Angleterre préfère la houille — âtre noir où s'illuminent de gros morceaux de jais, feu satanique... mais commercial.

L'Allemagne adopte le poêle — feu de coke ou de bois enfermé. Beaucoup de chaleur sans flammes, une prison où se cache l'élément qui charme, qui brille; — ce n'est plus du feu, c'est du chauffage.

La Russie a aussi des poêles, mais ils ont la forme poétique d'orgues à tuyaux. C'est une étrange mélodie, en effet, que ce feu qui roule et gronde, de concert avec les tourbillons de vent et de neige!

La Roumanie brûle le bois de ses forêts dévastées dans ses poêles immenses.

L'Orient se sert du charbon de bois dans le mangal de cuivre: bassin ou vase guilloché, posé sur de grands plateaux, auprès desquels s'accroupissent les frileuses du harem. Elles y allument leur cigarette et y brûlent leurs parfums. C'est tout à la fois un feu de rêveuses et une cassolette.

L'Espagne et l'Italie ont le brasero. — Grand vase à pied, frère aîné du mangal, et oriental comme lui — on y brûle des noyaux d'olives, combustible économique qui ne réchauffe qu'au pays du soleil.

En France et en Suisse, on aime le feu de bois, flambant et réjouissant la cheminée où s'étalent les bibelots qui valent un Pérou, — foyer rappelant les ruines rougies d'une ville incendiée, — le regard s'y perd involontairement, et la pensée évoque de ce brasier étincelant tout un peuple de fantômes éphémères.

Lo novieint et lo campin.

Lè pourrès dzeins, dein cé bas mondo, N'ont pas adé, vo z'ein repondo, Dè quiet fére à lâo fantasi, Kâ sein lo sou, l'est molési D'adé sè bin garni la panse; Et cé que n'a pas prâo pedance Trâovè lè z'utis bin pésants, Surtot quand 'na beinda d'einfants Lâi démandont dè la vicaille; Faut dâo butin po la marmaille! Et n'est pas tot dè lè nuri: L'est faut cutsi, lè faut veti. Passe onco s'on a bon coradzo, Santé, bon brés et dé l'ovradzo; Mâ quand s'ein vint la maladi, L'est ma fâi 'na rude pedi. Kâ la pourrètà, la misère Mînè soveint pè lo chalvaire.

Po que cosse n'arrevai pas, Sè faut aidi, sè faut ama; N'étrè ni tsaropès, ni làrès, Ma vivrè coumeint dai bons frarès; Bailli, s'on est dein lo bounheu, A clliao qu'ont fauta', et pi d'ailleu Faut que tsacon sai servïablio Avoué son pe pourro seimbliablio. Enfin, por ti faut étrè bon Et l'àodrà coumeint lo diton:

Quand tsacon s'âidè Nion ne sè crâivè!

Et ora, po vo cein provâ. Accutâ cein que vé contâ:

On novieint, on dzo dè fâire,
Po gagni, son medzi, son bâire,
Etâi chetâ vai 'na mâison
Yô veindâi po trâi crutzès ion
Dè clliâo grands paquiets d'allumettès.
L'étâi solet. Min dè bouébettès,
Ni dè tsin po lo poâi menâ
Decé, delé, sein s'einbonmâ.
L'étâi z'u sè mettre à 'na pliace
Yô pas on âma, quiet que fasse,
Ne lo poivè férè gâgni.
Derrâi lo banc d'on cordagni,
Coudessâi criâ la pratiqua.
Mâ nion ne vayâi sa boutiqua;
Et à trâi z'hâorès dâo tantou
N'avâi pas veindu por on sou;
Assebin ye sè lameintâvè
Et crâo mafion bin que pliorâvè
Quand bin l'avâi lè ge fondu;
C'est que sè créyâi dza perdu,
Quand tot d'on coup cheint on vesin,
On pourro diablio dè campin,
Que lâi tapè dessus l'épaula
Ein lâi faseint: « On bet dè chaula,
Se vo plié! kâ n'ein pu pas mé;

Et por mè, y'é bio vairè bé, Y'é dâi tsancrès dè crouïès gueliès Que ne vont pas sein lè béqueliès, Et lè dzeins m'ont dza tant bussâ Que ma fài y'é rebedoulâ, Que sus asse coffo qu'on pigno, Et l'est po cein que faut que vigno Mé reduire on bocon vers vo Po pas crévâ coumeint on bot, Lè dzeins ont petita concheince, Mè refusont ti; mâ pâcheince! Lo bon Dieu mè vâo pas laissi Et se lè dzeins n'ont pas pedi Quand lâo démando ma pedance, Tant pis! faut vivrè d'espérance. « Bravo! repond lo novieint, Ao mein, vouâiquie 'na brava dzein, Mè fâ tant pliési dè vo z'oûrè. — « N'ia pas! dit l'autro, no faut dzoûrè Dein l'état iô Dieu no z'a met; Mâ lâi peinso: Restâ solet, Cein ne vaut rein. Alleint einseimblie! A no dou, vâi ma fâi, mè semblie Que no vollieint no z'ein terî; Y'é dâi bons ge, vo dâi bons pî, Portâ-mè! vo vu prâo conduire Et petout què dè sè destruirè Quand l'est qu'on est dein lo malheu, Pregneint coradzo! lo bounheu N'est pas adé cein qu'on crâi l'étrè, Et clliâo que sont dein lo bin-étrè L'ont onna crâi que faut portâ. Dieu vão pas no z'abandenâ. Volliâi-vo avoué mè vo djeindrè, Et à dou, ne vollieint prâo veindre? Tot lo drâi, tot lo drâi, l'ami! > Et vouaiquie mè gailla parti.

Adon sont z'u dein lè mènadzo, Sâi dâi velès, sâi dâi veladzo, Offri por allumâ lo fu, Atant âi damès qu'âi monsu, Que bintout totès lè Pernettès N'euront pas d'autrès z'allumettès. Et du cé teimps, frou dè cousons, L'ont vicu diés què dâi tiensons.

C.-C. D.

L'habit noir

(Origine du mot camelote.)

Avec l'hiver, les bals et les soirées, le règne de l'habit noir va commencer. L'origine de ce vêtement, qui ne couvre guère que la partie supérieure du corps et se divise, à partir des reins, en deux basques flottantes, vulgairement nommées queues de morue, a son origine au XVIIº siècle. Il dérive de l'habit à la française, et n'en diffère que par le collet qui est rabattu. On portait, sous Louis XIV, un vêtement nommé habit, qui était une véritable tunique à collet droit avec manches et parements. Comme les basques étaient très simples, mais très richement doublées, on contracta l'habitude de les relever par devant en les retenant par des boutons sur les côtés afin de montrer la doublure.

Cet habit était de drap, de velours, de soie, de bouracan, mais presque toujours de couleur voyante. Le bouracan était un tissu de poil de chèvre, de laine, ou de soie de couleur brune. Son bas prix l'avait fait adopter comme costume pour les gens du peuple. On le désignait sous le nom de Camelot, par allusion aux vêtements orientaux fabriqués avec du poil de chameau (kamelos), puis, par extension, on a donné le nom de camelote aux marchandises de peu de valeur ou mal façonnées.

Bientôt, au lieu de relever les basques, on trouva plus simple de les diminuer, et l'habit à la française devint dès lors, à peu de chose près, le frac de nos jours, exigé pour une soirée, un dîner, un bal. Le professeur en chaire, le candidat aux épreuves, l'homme qui se marie, le sommelier ou valet d'office, le prestidigitateur, sont tenus d'avoir l'habit noir.

La redingote est reçue dans les salons, et, en dehors des réceptions officielles, il est permis de se dispenser de mettre un habit à une matinée et à un dîner exclusivement composé d'hommes.

Les frais de justice.

Voici, dit un journal financier de Paris, un document tristement éloquent, qui ne constitue pas une exception, ainsi qu'on serait tenté de le croire, mais représente au contraire la règle générale en matière de procédure:

Un effet de 150 francs n'a pas été payé.

On l'a remis à un huissier, qui le retourne avec l'état des frais dont le détail suit:

Timbre mobile	0	10
Protêt	430	95
Assignation	8	55

Enregistrement pouvoir	3	75
Jugement, levée et vacation à placer	ment 33	75
Signification du jugement		15
Commandement	7	16
Procès-verbal, acquiescement	13	05
Saisie	13	05
Requête et ordonnance	9	25
Signification et ordonnance	9	55
Affiches	9	55
Recalement référé	13	05
Signification ordonnance	8	55
Signification de vente	. 7	55
Affiches	22	45
Recèlement carance	10	45
Opposition	10	55
Assignation faillite	8	55
Port de lettres	,	30
Jugement et vacation	16	54
Deux vacations devant le juge	10	_
	-1-1. 000	AN

Total: 233 15

Malgré tous ces frais, l'effet de 150 fr. n'a pas été payé.

Et cette perte, ajoutée aux frais de poursuites, forme le joli total de 389 fr. 15, que le créancier a dû payer, son débiteur étant insolvable.

4 Mademoiselle Colibri.

A dix-huit ans, on ressent plus vivement qu'à aucun autre âge les impressions de joie et de douleur; mais, par compensation, ces impressions s'effacent vite. Durant les premiers jours, la jeune orpheline fut inconsolable; puis, peu à peu, la jeunesse, qui est toute d'espérance, vainquit en elle la douleur.

Tout en conservant le souvenir de son père adoptif, elle reprit insensiblement sa gaieté, cet apanage des jeunes années. Mais cette gaieté même fut plus grave, plus réfléchie qu'auparavant. Virginie se trouvait seule, isolée au milieu du monde et cet isolement lui donnait une réserve qui commandait le respect. La tendresse qu'elle avait vouée à M. Pamphile, elle la reporta sur les oiseaux qu'il lui avait légués. Eux, de leur côté, comme s'ils avaient compris le malheur qui venait de frapper leur jeune maîtresse, faisaient entendre pour la distraire leurs gazouillements les plus mélodieux.

La vogue qui avait favorisé la boutique du vivant de l'oiselier ne fit que s'accroître sous l'intelligente direction de l'orpheline. Il fut de bon ton à la Cour d'acheter ses oiseaux chez la fée du quai de la Mégisserie. L'exemple des dames de qualité fut imité par les riches bourgeoises: Virginie devint une célébrité. Plusieurs soupirants se présentèrent et demandèrent sa main; mais elle les éconduisit l'un après l'autre.

— Je ne veux me marier que du consentement de ma mère, disait-elle. Mon cœur me dit qu'elle n'est pas morte et que je la reverrai un jour. J'attendrai.

De longs mois se passèrent. Un jour, par une belle matinée d'automne, un carrosse armorié et traîné par deux magnifiques chevaux s'arrêta sur le quai de la Mégisserie. Une jeune et belle dame en descendit; elle était accompagnée d'un officier de marine. Tous deux se dirigèrent vers la boutique du *Perroquet discret*.

L'oiseau favori de M. Pamphile, le perroquet qui avait servi de modèle à l'artiste qui avait peint l'enseigne, trônait sur son perchoir, au soleil, devant le seuil.

— Reviens vite, beau capitaine! clama-t-il lorsque passèrent les visiteurs.

L'officier de marine ne put réprimer un sourire ; la dame qui l'accompagnait regarda l'oiseau avec curiosité.